Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le



## DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER CANTON DU PERCHE

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE PEZOU-LOIR-REVEILLON

1 rue du Perche 41100 PEZOU

2 02.54.23.17.47. ☑ siaep@mairiepezou.fr — site : siaep-pezou-loir-reveillon.fr

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit avril à vingt heures trente minutes, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil de la mairie de RENAY, sous la présidence de Monsieur Aurélien LEMOINE, Président.

DATE DE CONVOCATION: 4 avril 2025

**TITULAIRES PRESENTS:** Aurélien LEMOINE, Pascal PILLEFER, Lucie CHESNEAU, Jérôme BRILLARD, Paul DEREVIER, Richard VACHER.

SUPPLEANTS PRESENTS: Pierre SOLON,

ABSENTS: Titulaires: Marylène GOUET (pouvoir à Aurélien LEMOINE), Michel TRETON, Natacha BOURGEOIS, Paul NOURRY,

Suppléant : Alban CHAMPDAVOINE, Patrick LAHOREAU Loïc DEREVIER, Serge

MERAUD.

QUORUM: 6

SECRETAIRE: Monsieur Paul DEREVIER est nommé secrétaire

#### ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal du 10 MARS 2025 à LIGNIERES
- Travaux secteurs 4 et 7 : rapport analyse des offres pour 2<sup>ème</sup> tranche suite commission MAPA-choix de l'entreprise
- 3. Devis BATEC pour travaux rue de Vendôme
- 4. Devis des compteurs ITRON pour travaux Chicheray/Chêne Carré et Hauts de Lignières
- 5. Demandes d'écrêtements
- 6. Questions diverses

### 2025-12 : Approbation du procès-verbal du 10 MARS 2025 à LIGNIERES

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 à Lignières.

Les membres présents n'émettent aucune remarque et le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## <u>Travaux 2025 secteurs 4 et 7 - choix des entreprises 2ème tranche -compte-rendu de la commission MAPA</u>

Monsieur COUTY du cabinet VIATEC chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux des secteurs 4 et 7 du schéma directeur, par la délibération 2024-21 du 20 juin 2024, a présenté son rapport d'analyse des offres à la commission MAPA réunie le 28 avril 2025 à 20h. À la demande du Président, il est resté pour répondre à d'éventuelles questions supplémentaires.

Le rapport d'analyse des offres est présenté succinctement.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Recu en préfecture le 07/07/2025

Publié le



À la demande sur la nécessité d'un constat d'huissier avant et après les travaux, les élus conviennent qu'il est préférable de continuer les constats, notamment au niveau des clôtures des particuliers et pour le ponceau route de la Vallée du Loir.

Monsieur COUTY demandera un devis qui sera présenté lors de la prochaine réunion de conseil syndical.

## 2025-13 : Travaux secteurs 4 et 7 : -choix de l'entreprise - attribution du marché tranche 2

Monsieur le Président donne lecture de l'avis de la commission MAPA réunie le 28 avril 2025 à 20h, au cours de laquelle Monsieur COUTY du cabinet VIATEC a rendu son rapport d'analyse des offres.

La proposition de RTC a été jugée anormalement basse

Le classement des offres est le suivant :

1/ TP COLIN

: note 90.31

2/ BSTP

: note 85,40

La commission MAPA émet l'avis de retenir la proposition de COLIN TP pour la somme de 449 930,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité

VALIDE l'avis de la commission MAPA du 28 avril 2025

RETIENT l'offre de COLIN TP pour la somme de 449 930,00 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou un Vice-Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

## 2025-14 : Devis BATEC pour travaux rue de Vendôme

Entendu l'exposé de Monsieur COUTY du cabinet VIATEC sur la présence de plusieurs entreprises de façon concomitante sur le chantier et des travaux en grande profondeur imposant un coordinateur SPS pour la sécurité, Monsieur le Président présente un devis de la SARL BATEC QHSE pour la mission de coordinateur SPS sur le chantier de renouvellement de canalisation d'eau potable rue de Vendôme, en lien avec les travaux d'assainissement de la commune de Pezou.

Le devis s'élève pour le SIAEP au montant de 969,00 € HT soit 1 162,80 € TTC (au prorata des travaux Commune/SIAEP).

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité

ACCEPTE le devis de la SARL BATEC QHSE pour le montant de 969,00 € HT soit 1 162,80 € TTC,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le devis.

## 2025-15 : Devis des compteurs ITRON pour travaux Chicheray/Chêne Carré et Hauts de Lignières

Monsieur le Président rappelle aux membres que le nouveau contrat de prestation technique ne prévoit plus la fourniture des compteurs. Il rappelle également que tous les compteurs posés depuis le passage en radio relève sont de la marque ITRON compatible avec le logiciel de facturation pour l'intégration des relevés réceptionnés sur la plateforme TEMETRA.

Il a demandé deux devis (à la société ITRON en direct, et à l'UGAP) pour la fourniture de 45 compteurs en DN 15mm, 5 compteurs en DN 20mm et 2 compteurs en DN 40mm. Tous les compteurs seront prééquipés de têtes émettrices soit EVERBLU soit CYBLE 5.

Les tests de réception des têtes émettrices LORA doivent faire l'objet d'un retour de la part du SMO Val de Loire Numérique et un modèle économique doit être proposé au SIAEP.

Monsieur le Président propose d'attendre les propositions de Val de Loire Numérique pour se prononcer sur le choix des têtes émettrices.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le



ID: 041-254101454-20250630-AEPDEL202516-DE

ACCEPTE de reporter la décision du choix des compteurs au prochain conseil syndical.

## Demandes d'écrêtements

Néant

## Questions diverses

Monsieur le Président informe les membres :

## Transfert de compétences EAU et ASSAINISSEMENT

Les comptes-rendus de COPIL de l'étude pour le transfert de compétences seront présentés en conseil communautaire le 5 mai. Dans le cadre de ce transfert, une analyse financière a été réalisée. Elle sera présentée en détail lors du prochain conseil syndical.

#### Interconnexion

Monsieur le Président n'a reçu aucune nouvelle information du SMAEP de Busloup-La Ville aux Clercs.

## Convention avec la CATV pour la vente d'eau en gros

Monsieur le Président a été informé que la CATV a rédigé une proposition de convention pour la vente d'eau en gros avec Saint-Firmin-des-Prés. Cette convention fixera le prix de vente de l'eau pour chaque partie. Il va prendre conseil auprès de cabinet SDFA pour définir un prix de vente pour le SIAEP. Ce point sera abordé lors d'un prochain conseil syndical.

## Demande de DETR pour les travaux rue de Vendôme

La commission des élus se tiendra en mai et les attributions seront connues en juin.

Prochaine réunion de conseil syndical à prévoir début juin

## Tour de table :

Monsieur PILLEFER informe le conseil qu'il a été contacté pendant le week-end pour une fuite sur compteur. Il a fait appel au service d'astreinte de SUEZ pour refixer le compteur qui était dévissé.

Les autres membres présents n'ont rien à ajouter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Fait et délibéré lesdits jour, mois et an.

Le Président Aurélien LEMOINE

Le secrétaire de séance

Paul DEREVIER